Cette brochure est un aperçu des garanties et n'a pas de valeur contractuelle. L'intégralité des conditions et exclusions peut être consultée sur le contrat et sur nos sites :
www.acs-ami.com et
www.assistance-etudiants.com

ACS - Assurances voyage & expatriation
153, rue de l'université 75007 Paris - France
Tél. : +33 (0)1 40 47 91 00 – Fax : +33 (0)1 40 47 61 90
E-mail : contact@acs-ami.com
ACS, S.AS. au capital de 150 000 €
Société de courtage d'assurances
317 218 188 RCS Paris
N° ORIAS 07 000 350 – Site web ORIAS : www.orias.fr

Contrat souscrit par l'Association Globe Partner auprès du Groupe Allianz. Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest, 75436 Paris Cedex 09.

QUI SOMMES-NOUS ?

ACS - Assurances voyage & expatriation est une société de courtage d'assurance santé spécialisée dans la mobilité internationale étudiante depuis plus de 40 ans. Aujourd'hui, ACS propose toute une gamme de solutions d'assurance pour couvrir tout type de séjour en France ou à l'étranger, du court voyage à l'expatriation longue durée à ses plus de 100 000 clients répartis dans le monde entier.
Connectez-vous à nos sites internet et découvrez toutes nos solutions d'assurance :
www.assistance-etudiants.com
www.acs-ami.com

Suivez l'actualité d'ACS et découvrez de nombreux conseils sur le voyage et l'expatriation sur nos réseaux sociaux et notre blog :

Souscrivez en ligne :
www.assistance-etudiants.com

153, rue de l'université 75007 Paris - France
M° Invalides – M° Alma-Marceau
Tél. : +33 (0)1 40 47 91 00 – Fax : +33 (0)1 40 47 61 90
E-mail : contact@acs-ami.com

www.acs-ami.com
www.assistance-etudiants.com

ACS

CONCEPTION ET RÉALISATION : MAP ADVERTISING

SOUSCRIVEZ EN LIGNE
www.assistance-etudiants.com

ASSISTANCE RÉSIDENTS ETRANGERS EN FRANCE
ARE

153, RUE DE L'UNIVERSITÉ
75007 PARIS - FRANCE
Tél. : +33 (0)1 40 47 91 00
contact@acs-ami.com

www.assistance-etudiants.com

ASSISTANCE étudiants by ACS

ASSISTANCE RÉSIDENTS ETRANGERS EN FRANCE

ARE

POURQUOI SOUSCRIRE ARE ?

Lorsque vous venez poursuivre vos études, stages ou effectuez vos recherches universitaires en France, la Sécurité sociale française prend en charge vos frais de santé mais ne couvre pas les garanties Rapatriement et Responsabilité civile.

QUI PEUT SOUSCRIRE ?

Les étudiants, les stagiaires et les chercheurs de moins de 70 ans résidant en France métropolitaine, ainsi que leurs conjoints et enfants mineurs.

NOS POINTS FORTS

- Tarifs compétitifs et excellent rapport qualité/prix.
- Contrat valable pour une durée d'un an (de date à date).
- Souscription possible à titre individuel ou bien pour toute la famille, avec un maximum de 5 personnes par contrat.
- Garantie Assistance et Rapatriement médical dans le pays d'origine.
- Rapatriement du corps en cas de décès.
- Responsabilité Civile valable dans le cadre de stages.
- Souscription et paiement sécurisés en ligne, délivrance immédiate de l'attestation d'assurance.
- Garanties souscrites auprès de l'une des plus importantes compagnies mondiales : ALLIANZ.

NOS TARIFS

Cotisations annuelles

A titre individuel	Pour la famille (maximum de 5 personnes)
33€ par an	55€ par an

GARANTIES

ASSISTANCE	REMBOURSEMENT MAXIMUM
• Rapatriement médical dans le pays d'origine	100% des frais réels
• Rapatriement du corps dans le pays d'origine en cas de décès	1 500€ (frais de cercueil 760€)

RESPONSABILITÉ CIVILE	
• Dommages corporels matériels et immatériels confondus	4 575 000 €
• Dommages matériels et immatériels seuls	76 000 €
• Objets confiés dans le cadre de stage	11 500 €
• Franchise par sinistre autre que corporel	80 €